Retraites et droit au travail

mercredi 8 février 2023, par Denis COLLIN

Entretien avec Aziliz Le Corre, publié dans FigaroVox.

1/ La gauche dit faire front commun en s'opposant à la réforme des retraites et en défendant l'âge légal de départ à 60 ans. Historiquement, quelle fut la position de la gauche sur cette question ?

La gauche, puisqu'il faut employer ce mot, a toujours défendu la garantie d'un droit à la retraite. Mais c'est à Bismarck, qui n'était pas spécialement un homme de gauche, que l'on doit le premier système de protection sociale, avec la mise en place en 1889 d'une assurance vieillesse-invalidité pour les travailleurs. Si la gauche traditionnelle défendait les retraites par répartition et l'abaissement de l'âge de départ, c'est aussi à la gauche, à Marisol Touraine (2013) que l'on doit l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation. Quoi qu'il en soit, les travailleurs (et les patrons quand ils font leurs comptes) conçoivent la retraite comme une part du salaire, mutualisé et versé quand on est trop vieux pour travailler. Quand on voit les écarts d'espérance de vie suivant les revenus et les métiers, on voit que la retraite à 60 ans n'est pas un luxe. On peut, certes, vouloir travailler plus longtemps, notamment quand on a un travail intéressant et pas trop épuisant physiquement, mais cette liberté a toujours été garantie (sauf aux fonctionnaires !). Le problème n'est pas là. C'est une question de droit et de protection des travailleurs. Notamment de ceux qui travaillent depuis leur plus jeune âge ou des femmes.

2/ En réalité, des divisions profondes existent à gauche sur ce thème. En réponse au député communiste Fabien Roussel, qui dénonçait en septembre dernier une gauche des « allocations et des minimas sociaux », la députée écologiste Sandrine Rousseau faisait valoir un « droit à la paresse » contre le « parti du travail ». Cette opposition entre une gauche qui souhaite l'émancipation du travail, et une autre qui s'est construite autour de la valeur travail, a-t-elle toujours existé ?

Fabien Roussel veut défendre « le parti du travail » et il a bien raison. Le droit sérieux que peuvent revendiquer les travailleurs est le droit au travail qui seul peut donner, dans notre société, d'autres droits : le droit au congé, l'assurance maladie, et le droit à la retraite. S'il n'y avait pas de chômeurs, il n'y aurait aucun problème de financement des retraites. Le problème n'est donc pas de garantir un droit à la paresse — car la vieillesse ce n'est pas la paresse, hélas — mais de rendre effectif ce droit constitutionnel au travail et de renforcer la protection des travailleurs. Il suffit de voir combien il y a d'accidents du travail (deux fois plus en France que dans les autres pays européens, selon Le Figaro) et de maladies professionnelles pour se rendre compte qu'il y a encore beaucoup à faire. Jadis, les classes possédantes revendiquaient le droit au loisir des gens « bien nés » quand les ouvriers réclamaient le droit au travail. Rien n'a changé. Ce n'est pas une division au sein de la gauche, mais une opposition de classes.

3/ Comment la Révolution industrielle a-t-elle transformé la conception du travail ?

Vaste sujet ! La révolution industrielle a massivement mis au travail des millions d'individus, de tous sexes et de tous âges et dans des conditions épouvantables. Il suffit de lire les rapports des

inspecteurs de fabrique de Sa Majesté britannique au XIXe pour en avoir une idée précise. Mais en même temps, le machinisme a été massivement développé entraînant une augmentation phénoménale de la productivité du travail. La révolution industrielle a aussi exproprié la grande masse des travailleurs (artisans, paysans) de leurs moyens de travail ; ils ont été contraints de vendre leur force de travail à celui qui possédait maintenant ces moyens de travail. Cette révolution a produit le travailleur moderne qui, pour vivre, doit obtenir un statut juridique et que l'État doit protéger. Être protégé contre les bandits, c'est très bien, mais avoir des perspectives de vie assez stables, c'est encore mieux. L'État doit être le garant de cette liberté réelle qui consiste à pouvoir jouir d'une vie assurée, autant qu'il est humainement possible.
L'énorme augmentation de la productivité du travail devrait nous dégager du temps — à condition qu'il soit équitablement réparti et qu'on cesse de le gaspiller dans des activités purement parasitaires. Mais, il ne faut pas se leurrer : nous sommes à la fin d'une période historique. Déjà l'espérance de vie ne croît plus ou presque, et l'espérance de vie en bonne santé commence à diminuer. La biologie fait disparaître les enfants du « baby boom ».

4/ Dans Le Droit à la Paresse, publié en 1880, le socialiste Paul Lafargue s'étonne de l'amour que la classe ouvrière porte au travail, accusant les prêtres, les économistes et les moralistes d'en être à l'origine. Le travail peut-il vraiment être une valeur de gauche ?

Je ne sais pas si c'est « une valeur de gauche », mais je crois que la défense du travail et des travailleurs est essentielle. « L'oisif ira loger ailleurs » dit l'Internationale, une chanson que ne doit pas connaître Madame Rousseau. La défense des retraites, c'est une partie de la défense du travail et de sa valeur. On ne part pas en retraite parce qu'on veut économiser la production de CO2 ! Le « droit à la paresse » : en jouissent, si l'on peut dire, les chômeurs dont la plupart ne demandent qu'à travailler. En outre, nombreux sont les gens de plus de 60 ans qui sont aussi, contre leur gré, transformés en « paresseux ». Encore une fois, le droit à la retraite est le complément du droit au travail. Si les enfants ne travaillent pas, c'est parce qu'ils doivent se former et s'instruire, si les vieux ne travaillent plus, c'est parce qu'ils ont bien travaillé et méritent de se reposer, de soigner leurs maux et de s'occuper éventuellement de leurs petits-enfants — tout un aspect de l'activité des retraités qu'on oublie bien souvent. Mais à part ça, comme le dit l'apôtre Paul, « qui ne travaille pas ne mange pas. » Ceci s'adresse aussi à celui qui vit du travail des autres… La décence commune, c'est être fier de gagner soi-même sa vie, de ne pas être à la charge des autres. Il y a aussi une fierté du travail. Bernard Lavilliers l'a chantée dans sa belle chanson Les mains d'or : « je veux travailler encore, forger l'acier rouge… » Et la retraite, c'est la reconnaissance par les jeunes générations de ce qu'elles doivent à leurs parents. Tout cela n'a rien à voir avec un prétendu « droit à la paresse ».